



Entrée progressive 2017-2018

	Jeudi 31 août 2017	Vendredi 1 ^{er} septembre	Mardi 5 septembre	Mercredi 6 septembre	Jeudi 7 septembre	Vendredi 8 septembre	Lundi 11 septembre
AM	Groupe A rencontre avec les parents 8h45 à 10h00 Bibliothèque	Groupe A 8h45 à 10h15 Bibliothèque	Groupe B 8h45 à 10h15 Bibliothèque	Groupe A et B demi-journée 8h35 à 11h55 Cour d'école	1 ^{re} journée de classe régulière Cour d'école	2 ^e journée de classe régulière Cour d'école	
	Groupe B rencontre avec les parents 10h15 à 11h30 Bibliothèque						
PM		Groupe B 13h25 à 14h55 Bibliothèque	Groupe A 13h25 à 14h55 Bibliothèque				
Service de garde	Le service de garde n'est pas offert pour le préscolaire	Les écoles sont dans l'obligation d'offrir le <i>service de garde</i> selon les modalités du CE et de la CSPO dès le <i>1^{er} septembre</i>					
Transport scolaire	Il n'y a pas de transport scolaire	Les écoles sont dans l'obligation d'offrir le <i>transport</i> selon les modalités du CE et de la CSPO dès le <i>7 septembre</i>					

Conditions gagnantes d'une entrée progressive

- Planifier une journée d'accueil pour les parents et les enfants à la journée pédagogique du 16 juin. Lors de cette journée, les enfants peuvent participer à diverses activités organisées par les enseignantes. Pendant ce temps, la direction rencontre les parents afin de leur expliquer les conditions gagnantes d'une bonne entrée scolaire, comment préparer leur enfant, le fonctionnement de l'école et du service de garde, etc.
- Plus le séjour en petits groupes est long, plus l'image de l'école sera positive et la participation de l'enfant grande.
- Prévoir un nombre réduit d'intervenants qui interagissent auprès des enfants.
- Limiter les changements de locaux.
- Planifier l'entrée progressive vs service de garde :
 - Prévoir la présence de l'éducateur en service de garde en classe afin de créer graduellement des liens.
 - Autant que possible, garder les mêmes élèves d'un groupe-classe dans le même groupe au service de garde.
 - Placer les enfants dans les groupes (A ou B) selon leur fréquentation au service de garde ou non.
 - Planifier un programme d'activités qui soit complémentaire à ce qui se vit en classe et qui tienne compte de la période de transition dans laquelle se trouve l'enfant. Cette continuité entraînera une concertation entre le personnel enseignant et le personnel de garde qui ne peut qu'être bénéfique pour l'adaptation de l'élève à l'école et son bien-être. Des recherches telles que celle de Jacques et Baillargeon (1997) montrent que cette continuité entre les différents milieux fréquentés par l'enfant est favorable à son développement. De plus comme le souligne le CSE, le rapprochement entre le service de garde et le service de scolarisation pourrait favoriser une conception plus unifiée et plus large de l'apprentissage et une influence mutuelle.

****La planification des activités du service de garde pendant l'entrée progressive a un impact majeur sur la qualité de la transition.**